



COMITE DE DIRECTION
PREAVIS N° 278/2025
Relatif au budget 2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le budget 2026 prévoit une utilisation de CHF 172'600.- du fonds de réserve divers STEP, une utilisation de CHF 334'350.- du fonds de réserve travaux futurs collecteurs et une utilisation de CHF 445'450.- du fonds de réserve pour travaux futurs eau.

Globalement, une utilisation de CHF 952'400.- est donc prévue sur les fonds de réserve des SITSE en 2026.

La répartition des frais administratifs a été modifiée sur le budget 2026. Par rapport au budget 2025, la part attribuée à l'exploitation de la STEP passe de 30% à 20%, celle attribuée à l'exploitation du réseau des collecteurs passe de 30% à 35% et celle attribuée à l'exploitation de l'eau potable passe de 40% à 45%. Ces changements reflètent la tendance observée.

En dehors de ce qui précède, aucun changement significatif n'est prévu pour l'année 2026.

Le budget 2026 est divisé en quatre parties :

- FRAIS ADMINISTRATIFS
- EXPLOITATION DE LA STEP (but principal épuration)
- EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS (2^{ème} but optionnel)
- EXPLOITATION EAU POTABLE (1^{er} but optionnel)



FRAIS ADMINISTRATIFS

Tous les frais administratifs des SITSE ont été regroupés dans ce poste. Ils sont ensuite ventilés par imputation interne dans les comptes 465 – 467 – 810.

- 462.3001** Progression attendue des objets à traiter.
- 462.3002** Prévision d'une augmentation des vacations horaires ainsi que du volume d'objets à traiter.
- 462.3010** Légère diminution malgré les primes et adaptations salariales. En 2025 l'arrivée à la retraite d'une collaboratrice a impliqué une période de transmission.
- 462.3090** Evolution notamment en raison des frais liés au changement de législature.
- 462.3111** Remplacement de 3 ordinateurs et d'une partie de la téléphonie.
- 462.3189** En 2025, un mandat unique d'archivage a impacté ce poste.

EXPLOITATION DE LA STEP

Pour le but principal « Exploitation de la STEP » il est prévu une utilisation de CHF 172'600.- du fonds de réserve divers STEP. Le bilan au 31.12.2024 indique un montant de fonds de réserve STEP de CHF 767'209.-.

- 465.3099** Contrairement à 2025, pas de formation spécifique prévue.
- 465.3122** Diminution basée sur les conditions tarifaires de 2026 pour un volume de traitement normal.
- 465.3132** Ajustement sur la base des données historiques.
- 465.3141** Réparations de la serrurerie des portes et fenêtres, remplacement d'éclairages (corrosion) et traitement de problèmes d'infiltration d'eau. La principale cause de l'augmentation importante de ce poste est toutefois le début de travaux d'entretien lourd sur le béton, estimés à CHF 400'000 sur deux ans.
- 465.3154** En plus des contrats d'entretiens courants, des besoins d'entretiens spécifiques ont été détectés, notamment sur la ventilation du prétraitement et un surpresseur qui doit être remplacé.
- 465.3189** L'amélioration du fonctionnement du dégrilleur « stainpress » implique une augmentation des volumes de solides retirés qui sont à traiter en usine d'incinération. Cette amélioration permet de rallonger la durée de vie des pompes d'extraction de boues biologiques.
- 465.3189.1** Ajustement sur la base des données historiques.
- 465.3220** L'estimation de la charge d'intérêts globale doit également prendre en considération le produit d'imputation du compte **465.4909**. En considérant les deux comptes, la charge d'intérêts estimée est de CHF 429'000.
- 465.3311** Le calcul des amortissements est établi sur la base d'une estimation des préavis qui seront bouclés.
- 465.3900** Participation de 20% aux frais administratifs, contre 30% sur le budget 2025. Cette évolution reflète la tendance actuelle et prévue de la consommation des ressources administratives.
- 465.4809** Prélèvement sur le fonds de réserve divers STEP correspondant à l'excédent de charges dans le budget 2026.



465.4905 Traitement par la STEP des eaux usées produites par l'exploitation de l'eau potable, estimé à CHF 30'000.- sur la base des volumes connus, se retrouve en charge dans le compte **810.3905**.

Impact de l'état du réseau des collecteurs sur le degré d'usure des installations de la STEP et de son réseau de pompage, estimé à CHF 50'000.-, se retrouve en charge dans le compte **467.3905**.

465.4909 Estimation des imputations internes de charges d'intérêts entre la STEP, les collecteurs et l'eau potable.

EXPLOITATION RESEAU DES COLLECTEURS

Pour le 2^{ème} but optionnel « Exploitation réseau des collecteurs » il est prévu une utilisation de CHF 334'350.- du fonds de réserve travaux futurs collecteurs. Le bilan au 31.12.2024 indique un montant de fonds de réserve Collecteurs de CHF 2'327'505.-.

- 467.3010** Ajustements salariaux et augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice.
- 467.3122** Revue de l'estimation de consommation électrique avec notamment une station de pompage supplémentaire.
- 467.3141** Maintien des charges au budget 2025, notamment en raison des travaux de réhabilitation d'une station de pompage.
- 467.3144** Poste principalement composé des campagnes de curage, et de l'entretien des cours d'eaux. En 2025, le traitement de la commune de Founex qui a le réseau le plus étendu, justifiait une estimation supérieure à celle de 2026.
- 467.3150** Nécessité d'acquérir un véhicule supplémentaire, réparti entre l'exploitation du réseau des collecteurs et l'exploitation de l'eau potable.
- 467.3182** Augmentation des cartes sim (débitmètres, pluviomètres).
- 467.3220** L'estimation de la charge d'intérêts globale doit également prendre en considération la charge d'imputation interne du compte **467.3909**. En considérant les deux comptes, la charge d'intérêts estimée est de CHF 70'500.-
- 467.3310** Le calcul des amortissements est établi sur la base d'une estimation des préavis qui seront bouclés.
- 467.3900** Participation de 35% aux frais administratifs contre 30% sur le budget 2025. Cette évolution reflète la tendance actuelle et prévue de la consommation des ressources administratives.
- 467.3905** Voir explications pour compte **465.4905**.
- 467.3909** Estimation des imputations internes de charges d'intérêts entre la STEP et les collecteurs.
- 467.4809** Prélèvement sur le fonds de réserve travaux futurs collecteurs correspondant à l'excédent de charges dans le budget 2026.

EXPLOITATION EAU POTABLE

Pour le 1^{er} but optionnel « Exploitation eau potable » il est prévu une utilisation de CHF 445'450.- du fonds de réserve pour travaux futurs eau. Le bilan au 31.12.2024 indique un montant cumulé de fonds de réserve Eau Potable de CHF 8'765'778.-.

- 810.3010** Primes et adaptation salariales.
- 810.3099** Une formation de fontainier est prévue pour 2026.
- 810.3110** La forte progression de ce poste s'explique par une campagne de changement de compteurs arrivés en fin de vie. La campagne est prévue sur 3 ans avec un coût annuel d'un peu plus de CHF 150'000.
- 810.3121** Prévision d'une augmentation d'achat d'eau de source.
- 810.3122** Diminution basée sur les conditions tarifaires de 2026 pour un volume de traitement normal.
- 810.3133** Ajustement sur la base des données historiques.
- 810.3141** Ajustement sur la base des données historiques.
- 810.3142** Divers travaux d'entretien dans le bâtiment administratif et la caserne des pompiers.
- 810.3146** Ajustement sur la base des données historiques.
- 810.3150** Nécessité d'acquérir un véhicule supplémentaire, réparti entre l'exploitation du réseau des collecteurs et l'exploitation de l'eau potable.
- 810.3182** La problématique du triazole 1,2,4 dans le lac pourrait nécessiter l'intervention de tiers.
- 810.3183** En lien avec la campagne de remplacement de compteurs (compte **810.3110**), des prestataires externes devraient être sollicités.
- 810.3220** L'estimation de la charge d'intérêts globale doit également prendre en considération la charge d'imputation interne du compte **810.3909**. En considérant les deux comptes, la charge d'intérêts estimée est de CHF 290'500. Lors de l'établissement du budget 2025 plusieurs emprunts arrivaient à échéance. Les conditions de renouvellement ont été meilleures que celles prises en compte lors de la préparation du budget ce qui explique la diminution de ce poste.

- 810.3310** Le calcul des amortissements est établi sur la base d'une estimation des préavis qui seront bouclés.
- 810.3900** Participation de 45% aux frais administratifs, contre 40% sur le budget 2025. Cette évolution reflète la tendance actuelle et prévue de la consommation des ressources administratives.
- 810.3905** Voir explications pour compte **465.4905**.
- 810.3909** Estimation des imputations internes de charges d'intérêts entre la STEP et l'eau potable.
- 810.4340** Augmentation prudente sur la base des projets à venir.
- 810.4351** Moyenne sur les dernières années.
- 810.4527** Diminution liée à la refacturation des charges d'électricité en baisse.
- 810.4809** Prélèvement sur le fonds de réserve pour travaux futurs eau correspondant à l'excédent de charges dans le budget 2026.





En conclusion de son préavis, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil intercommunal des SITSE

Vu le préavis du Comité de direction N° 278/2025, relatif au budget de l'année 2026, objet régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Entendu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude ;

D E C I D E

d'approuver le budget de l'année 2026 tel que présenté par le Comité de direction.

Founex, le 09 octobre 2025.

Au nom du Comité de direction

le Président :

Claude Hilfiker

le Secrétaire :

S. Breugelmans

